

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2006

Séance du 16 février 2006

CG 06/1^{ère}/I-07

PERSONNEL DEPARTEMENTAL

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE**

Comme chaque année, notre Assemblée doit se prononcer sur la création d'emplois temporaires, au sein de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne qui permettront d'assurer le fonctionnement des activités saisonnières pour l'été 2006, dans les conditions suivantes :

Fonctions	Nombre	Grade d'assimilation	Horaire hebdomadaire	Période
Maître nageur piscine	3	Opérateur des activités physiques et sportives	35H	Du 24/06/06 au 03/09/06
Responsable camping	1	Agent administratif	35H	Du 15/06 au 15/09/06
Agents de nettoyage camping	2	CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/05/06 au 31/10/06
Animateur sportif	2	Opérateur des activités physiques et sportives	35H	Du 01/07/06 au 31/08/06
Cuisinier	1	Agent technique	35H	Du 01/05/06 au 31/08/06
Agents de cuisine	2	CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/04/06 au 30/09/06
Agents de cuisine	2	CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/06/06 au 30/11/06

Il est à préciser que le recrutement de ces personnels saisonniers tiendra compte, à la fois, des réservations des groupes, et de l'accord de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi en ce qui concerne le recrutement des salariés sous contrat d'accompagnement dans l'emploi (ex Contrat Emploi Solidarité).

Je vous prie de bien vouloir délibérer et décider la création des emplois temporaires énumérés dans le présent rapport et dans les conditions qui y sont précisées.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide la création des emplois temporaires suivants, au sein de la Base de Plein air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne pour l'été 2006, dans les conditions suivantes :

Fonctions	Nombre	Grade d'assimilation	Horaire hebdomadaire	Période
Maître nageur piscine	3	Opérateur des activités physiques et sportives	35H	Du 24/06/06 au 03/09/06
Responsable camping	1	Agent administratif	35H	Du 15/06 au 15/09/06
Agents de nettoyage camping	2	CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/05/06 au 31/10/06
Animateur sportif	2	Opérateur des activités physiques et sportives	35H	Du 01/07/06 au 31/08/06
Cuisinier	1	Agent technique	35H	Du 01/05/06 au 31/08/06
Agents de cuisine	2	CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/04/06 au 30/09/06
Agents de cuisine	2	CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/06/06 au 30/11/06

- Précise que le recrutement de ces personnels saisonniers tiendra compte à la fois, des réservations des groupes, et de l'accord de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi en ce qui concerne le recrutement des salariés sous contrat d'accompagnement dans l'emploi).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,